

Domaine : Sciences humaines et sociales - **Thématique(s) :** Histoire de l'art et archéologie
DIPLÔMES NATIONAUX

MASTER HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE : HISTOIRE DE L'ART – DROIT 1ÈRE ANNÉE

🕒 Durée de la formation : 2 semestres

📅 Dates : Voir le calendrier

📍 Lieu : Institut d'art et d'archéologie - 3, rue Michelet 75006 Paris

€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Distanciel Présentiel

CPF : Éligible

ECTS : 60

Formation : Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation.

OBJECTIFS

- Apporter aux étudiants une solide culture dans les deux disciplines, des outils de compréhension et de réflexion sur les évolutions de nos sociétés, ainsi que les compétences nécessaires pour faire d'eux des témoins lucides et actifs de ces évolutions.

COMPÉTENCES VISÉES

- Très solide formation concomitante en Histoire de l'art ou en Archéologie et en Droit public ou en Droit privé.
- Très bonne connaissance d'un champ chrono-culturel parmi les arts de l'Antiquité, du Moyen Age, de la période moderne ou de la période contemporaine mais aussi au sein des arts extra-européens.
- Très bonne connaissance du Droit public ou du Droit privé.
- Connaissances précises du fonctionnement et des actualités du Marché de l'art, acquises notamment par le biais de stages d'application [fortement recommandés] ou plus directement dans le cadre de l'élaboration du mémoire de recherche, qui peut porter sur l'Histoire du marché et des collections, l'Expertise artistique ou archéologique, ou encore croiser Histoire de l'art et Droit si l'étudiant et son encadrant(-e) le souhaitent.
- Maîtrise des méthodologies spécifiques à l'Histoire de l'art, à l'Archéologie et au Droit : comme en double Licence mais avec une spécialisation accrue, capacité à décrire et à analyser une œuvre d'art comme un édifice, capacité à mener des recherches documentaires et à concevoir une bibliographie spécialisée, capacité à constituer et à analyser un corpus d'œuvres ou de documents, capacité à élaborer une dissertation, un compte-rendu d'exposition, un compte-rendu de lecture, un commentaire d'arrêt, un commentaire de texte et un cas pratique. A cela, il faut ajouter la capacité à rédiger un texte long (60 à 100 pages) et la capacité à oraliser ses recherches dans le cadre de séminaires de spécialité.
- Maîtrise du vocabulaire spécialisé de l'Histoire de l'art et de l'Archéologie.
- Maîtrise du langage juridique.
- Maîtrise d'au moins une (Anglais) – voire deux – langue(s) étrangère(s).
- Maîtrise de l'outil informatique (PC/MAC, navigation sur Internet, réseaux sociaux, éventuellement C2I).

CONTACT

📞 01 40 46 26 72

✉ lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'une licence en Histoire de l'art et en Droit.

PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « MASTER Histoire de l'art et archéologie : Histoire de l'art – Droit 1ère année », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR d'Histoire de l'art et archéologie). Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

MÉTHODES

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées pour une année universitaire. En licence, elles sont appréciées selon trois modes d'évaluation :

- Le Contrôle Continu Intégral (CCI)
 - Le Contrôle Mixte (CM)
 - Le Contrôle Terminal (CT)
-

DÉBOUCHÉS

Types d'emplois accessibles :

- Assistant(e) commissaire-priseur.
 - Assistant(e) juridique.
 - Assistant(e) ou Collaborateur(rice) chef de projet.
 - Chargé(e) d'études en ingénierie culturelle.
 - Ingénieur de recherche.
 - Assistant(e) ou Collaborateur(rice) conservateur(rice) du patrimoine des musées.
 - Commissaire d'exposition.
 - Régisseur(se) d'œuvres d'art et d'objets archéologiques.
 - Directeur(rice) de galerie.
 - Bibliothécaire.
 - Documentaliste.
-

LES + DE LA FORMATION

Le double Master 1 Art-Droit consiste à mener de front un Master 1 d'Histoire de l'art ou d'Archéologie auprès de Sorbonne Université et un Master 1 de Droit public ou de Droit privé auprès de l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Il s'agit de l'un des principaux doubles Master 1 français dans ce domaine. Pour l'étudiant, l'intérêt majeur réside dans l'acquisition – à l'issue de la double formation – de deux diplômes, le Master 1 d'Histoire de l'art ou d'Archéologie de Sorbonne Université et le Master 1 de Droit public ou de Droit privé de l'Université Panthéon-Assas (Paris II).
